

***Séance régulière du
Conseil scolaire fransaskois***
Vendredi 22 novembre 2019 (9 h 00)
Salle de conférence
Regina

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Alpha Barry, Région n° 3 de Regina
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence (via Zoom)
Hélène Grimard, Région n° 5 de Saskatoon
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert (arrivée à 9 h 29)
Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords (via Zoom)
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général
Sébastien Fillion, Directeur des technologies de l'information
Lucie Pineau, Chef des services financiers
Denis Desgagné, Directeur Relations partenariales et Animation culturelle
Catherine Colombet, Adjointe administrative à la direction générale

I. Ouverture

1.1 Bienvenue

La présidence du CSF, M. Alpha Barry souhaite la bienvenue. Il remercie tant les membres du CSF, la presse que le personnel du CÉF de leur présence.

La présidence du CSF constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 22 novembre 2019 à 9 heures.

La présidence du CSF invite ensuite la conseillère scolaire, Anita Francon, à faire la lecture du mot de bienvenue :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs d'élèves fransaskois, les ayants-droits de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui

confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.

- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12^e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 22 novembre 2019 et
**assentiment sur la correspondance*

Il a été demandé d'ajouter au point 3. Correspondance les documents suivants :

- Ministère de l'Éducation à Mme Hélène Grimard, Vice-présidente du CSF.
- Lettre de la Coalition of Aboriginal Peoples of Saskatchewan à l'Honorable Gordon Wyant.
- La SCFPA à l'Honorable Gordon Wyant et M. Alpha Barry, Président du CSF.
- Le président du Conseil d'école Valois à l'Honorable Gordon Wyant et M. Alpha Barry, Président du CSF.

19.078 GUY ROBERGE : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 22 novembre 2019 à 9 heures à Regina soit adopté tel que présenté avec les ajouts demandés.

Adopté

19.079 JOSEPH POIRIER : Que le CSF adopte par assentiment le point 3 de la correspondance telle que présentée lors de séance régulière du 22 novembre 2019.

Adopté

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 *Point d'amélioration continue*

1.4.1 *Politique du jour : Relations (politique 3.1)*

Grille de révision des politiques

Politique à réviser : Relations

Réunion du CSF du 22 novembre 2019

Réviseur : Alpha Barry

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	Oui	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?	Certainement	
3) Est-ce que la politique est facilement accessible à tous ?	Oui	
4) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?	Oui	

5) La politique atteint-elle les résultats visés ?	On s’inscrit dans l’amélioration continue par rapport à la politique. Lors de la révision par le Comité de gouvernance et des politiques, il serait préférable de faire des phrases positives (``doit`` au lieu de ``ne doit pas``).	
6) Quelle est l’efficacité de la mise en œuvre de la politique ?	S/O	

1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance d’organisation et de la séance régulière du 11 octobre 2019

Il est demandé de modifier la résolution n° 19.068 en ajoutant « humaines » afin de lire « ressources humaines ».

19.080 ANITA FRANCON : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance d’organisation du 11 octobre 2019 tel que présenté lors de sa séance régulière du 22 novembre 2019.

Adopté

19.081 JOSEPH POIRIER : Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 11 octobre 2019 tel que présenté lors de sa séance régulière du 22 novembre 2019, avec la modification précédemment citée.

Adopté

II. Directions du Conseil

2.1 Décisions

2.1.1 Rapport des ressources humaines

19.082 MARIA LEPAGE : Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 9 h 21 lors de sa séance régulière du 22 novembre 2019, en présence de la direction générale.

Adopté

La conseillère scolaire, Geneviève Binette, rejoint la séance régulière à 9 h 29.

19.083 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 22 novembre 2019 à 10 h 04.

Adopté

Pause santé et reprise à 10 h 19.

19.084 MARIA LEPAGE : Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines tel que présenté lors de sa séance régulière du 22 novembre 2019.

Adopté

2.1.2 Adoption du rapport annuel 2018-2019

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général de l'ébauche du rapport annuel 2018-2019 ainsi que de l'ébauche des états financiers audités.

19.085 JEROME PERRAULT : Que le CSF reçoive le rapport annuel 2018-2019 sous sa forme d'ébauche tel que présenté lors de sa séance régulière du 22 novembre 2019.

Adopté

2.2 Points d'information

2.2.1 Sessions de conversation avec les familles

Présentation par M. Alpha Barry, Président du CSF, de la correspondance envoyée par le secrétaire parlementaire M. Terry Dennis, membre de la législature de Canora-Pelly et secrétaire législatif du Ministre de l'éducation.

Dans le cadre de son rôle de secrétaire parlementaire, M. Denis a sollicité une rencontre avec les conseils d'école.

Cette rencontre sera organisée en concertation avec les présidences des conseils d'école.

2.2.2 Rapport de suivis de la direction générale

Présentation de M. Denis Desgagné, Directeur des relations partenariales et de l'animation culturelle, sur l'école communautaire-citoyenne.

Le président du CSF, M. Alpha Barry, exprime sa satisfaction de voir cette belle dynamique envers les écoles fransaskoises. Quant à M. Ronald Ajavon, Directeur général, il remercie M. Denis Desgagné de son engagement envers la communauté.

Pause à 11 h 11 et reprise à 11 h 26.

19.086 GENEVIEVE BINETTE : Que le CSF reçoive le rapport de suivis de la direction générale tel que présenté lors de la séance régulière du 22 novembre 2019.

Adopté

2.2.3 Demandes d'excursion nationale

Présentation pour information au CSF par M. Ronald Ajavon, Directeur général du CÉF des deux demandes d'excursion nationale suivantes :

- École de Bellegarde : excursion en février 2020 :
- École de Bellegarde : demande d'autorisation de démarrer le projet pour une excursion en 2023.

2.2.4 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général, du rapport relatif aux demandes de permission d'admission pour la période du 5 octobre au 15 novembre 2019.

19.087 ANITA FRANCON : Que le CSF reçoive le rapport sur les permissions d'admission tel que présenté lors de sa séance régulière du 22 novembre 2019 et concernant la période du 5 octobre au 15 novembre 2019.

Adopté

2.2.5 Dossiers « Phares »

La présidence du CSF ainsi que la direction générale du CÉF partagent oralement les dernières informations et suivis accomplis quant aux différents dossiers en cours.

2.2.6 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

Les membres du CSF ont pris connaissance des recommandations des conseils d'école, à savoir :

- Monseigneur de Laval (Réunion régulière du 12 juin 2019 – Lettre du 9 octobre 2019) : enseignement religieux et cours de moral pour l'année 2019-2020.
- Boréale (réunion régulière du 16 septembre 2019 – Lettre du 1^{er} novembre 2019) : recommandation 19.013.

2.2.7 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 18 novembre 2019 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres évènements communautaires.

2.3 Rapports des comités et représentants

2.3.1 Représentation externe

Présentation par M. Alpha Barry, Président du CSF, des points suivants :

- SSBA: 2019 Proposed Bylaw Amendments and Resolutions
- SSBA: 2019 Revised Position Statements
- Nouveau Comité de continuum en éducation

2.3.2 *Comité stratégique et de négociation*

Sans objet.

2.3.3 *Comité des finances et de vérification*

Le procès-verbal de la rencontre du 10 octobre 2019 a été communiqué dans le cahier de séance.

2.3.4 *Comité de gouvernance et des politiques*

Sans objet.

2.3.5 *Comité de reconnaissance*

Une élève de l'école Valois de Prince Albert siège sur le conseil des jeunes de la Province. Le CSF la félicite pour sa capacité à s'exprimer dans les deux langues et son aptitude à s'exprimer en public.

2.3.6 *Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration*

Sans objet.

2.3.7 *Comité des ressources humaines*

Sans objet.

2.3.8 *Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina*

Sans objet.

2.3.9 *Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*

Le représentant auprès du Comité exécutif du SSBA, M. Martin Prince, présente oralement son rapport.

19.088 MARTIN PRINCE : Que le CSF, suite aux délibérations du *Design Team* du *Audit and Investment Committee* du SSBA, signe les ententes prévues pour renouveler les polices d'assurance pour 2020-2021 qui débiteront le 1^{er} février 2020 avec une signature de la présidence avant le 31 décembre 2019.

Adopté

19.089 MARTIN PRINCE : Que le CSF entérine la 3^e option du *Board Chairs Council* du SSBA, à savoir la mise en place d'un groupe de travail composé d'employés

internes et d'une personne externe au SSBA, pour étudier la composition de l'exécutif, la répartition des votes et les frais d'adhésion.

Adopté

19.090 MARTIN PRINCE : Que le CSF accepte de faire circuler dans les écoles du CÉF le symbole des traités, offert à la présidence du CSF lors du *Spring Assembly* 2019, à des fins d'éducation.

Adopté

2.3.10 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF

La représentante au Conseil d'administration de la FNCSF, Mme Geneviève Binette, présente oralement son rapport.

2.3.11 Représentant auprès de la table des élus

Le représentant auprès de la table des élus, M. Alpha Barry, présente oralement son rapport.

III. **Correspondance

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

IV. Délégations et présentations spéciales

V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière

VI. Tour de table et clôture de la séance

6.1 Points saillants

6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière 11 octobre 2019

Aucune observation n'est formulée.

6.2.2 Autoévaluation de la séance du 22 novembre 2019

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 2 décembre 2019 à midi.

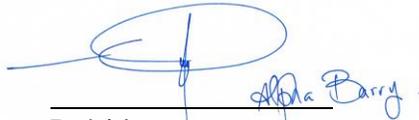
6.3 La prochaine séance

- Vendredi 24 janvier 2020 (à 9 h 00), à Regina.

6.4 *Levée de la séance du 22 novembre 2019*

19.091 HELENE GRIMARD : Que le CSF lève la séance régulière du 22 novembre 2019, à Regina, à 12 h 12.

Adopté


Présidence


Secrétaire